



## CHALLENGE MÉTROPOLITAIN DU VÉLO 2021

### LE CHALLENGE MÉTROPOLITAIN DU VÉLO 2021 : C'EST QUOI, C'EST QUAND, C'EST OÙ ?

La Métropole Européenne de Lille lance la 4ème édition du Challenge Métropolitain du Vélo. Ce challenge convivial met en compétition plusieurs équipes (entreprises, associations ou particuliers, écoles (du primaire à l'université) ou institutions publiques) en leur proposant de faire un maximum de trajets du quotidien à vélo, sur le territoire métropolitain, du 1er au 31 mai 2021.

Cette année, une nouvelle dimension s'ajoute, puisque le challenge s'inscrit dans la démarche Mai à vélo, lancée par un collectif d'acteurs nationaux du vélo et soutenue par les Ministères de la Transition écologique et des Sports.

Plus d'informations : <https://www.maiavelo.fr/>.

Durant un mois, la MEL vous invite à changer vos habitudes et à préférer le vélo pour votre mobilité quotidienne.

### POURQUOI LA MEL ORGANISE CE CHALLENGE ?

Le challenge possède de nombreux avantages : vertueux pour l'environnement, bon pour la santé, garantissant la distanciation sociale nécessaire pour se rendre au travail, à l'école... la pratique du vélo au quotidien est le mode de déplacement le plus pratique et rapide.

D'autre part, ce challenge permet à la MEL de collecter des données nécessaires au développement des aménagements cyclables du territoire.

En 2020 par exemple, il a permis de voir si les aménagements temporaires réalisés par la MEL à la sortie du confinement en mai, ont été empruntés et dans quelle mesure ; afin d'étudier leur pérennisation.

En participant au challenge, vous êtes non seulement challenger, mais aussi acteur de votre territoire.

### QUI PEUT PARTICIPER AU CHALLENGE MÉTROPOLITAIN DU VÉLO ?

**VOUS !** Tout le monde !

Cette compétition conviviale de cyclisme urbain est ouverte à tous sans limite d'âge. Il est cependant nécessaire d'être majeur pour constituer une équipe et seuls les kilomètres réalisés à l'intérieur du territoire de la MEL compteront pour alimenter votre compteur et celui de votre équipe.

### COMMENT S'INSCRIRE ?

Vous vous inscrivez en tant que capitaine, ou en tant que participant à une équipe.

Un futur capitaine enregistre son équipe, soit directement sur l'application Naviki (disponible sur IOS et Android), ou sur le site internet de la MEL, puis doit rejoindre son équipe en tant que participant.

Un futur participant lui, rejoint une équipe soit directement sur l'application Naviki, ou sur le site internet de Naviki.

En vous rendant sur le site internet de la Métropole Européenne de Lille, vous trouverez toutes les informations utiles (<https://www.lillemetropole.fr/votre-quotidien/challenge-metropolitain-du-velo-enregistrer-son-equipe>) , un tutoriel est mis à disposition sur le site de la MEL, ainsi que le règlement, les affiches et les déclinaisons graphiques du challenge.

### COMMENT PARTICIPER ?

Le challenge fonctionne par 4 catégories d'équipes : entreprises, institutions, établissements scolaires, associations et autre.

Un capitaine désigné, celui qui créera l'équipe, pourra enregistrer le nom de son équipe dès le 2 avril 2021, soit directement sur l'application Naviki (disponible sur IOS et Android), soit sur le formulaire d'inscription en ligne accessible sur le site internet de la MEL.

Les participants sont eux invités à rejoindre l'équipe de leur choix, dès que celle-ci est créée, soit sur l'application Naviki, soit sur le site internet de Naviki.

### COMMENT J'ENREGISTRE MES KILOMÈTRES SUR L'APPLICATION NAVIKI ?

Chaque trajet pourra être enregistré sur l'application Naviki (disponible sur IOS et Android) durant le déplacement, dans la limite fixée par le règlement du challenge (lien règlement) : 50 km maximum par trajet et une vitesse moyenne de 30 km/h maximum. Un tutoriel sur l'utilisation de Naviki est disponible sur le site internet de la MEL.



## CHALLENGE MÉTROPOLITAIN DU VÉLO 2021

### COMMENT J'ENREGISTRE MES KILOMÈTRES SUR LE SITE INTERNET DE NAVIKI ?

Si je n'ai pas de portable, si j'ai un portable non adapté, si ma batterie m'a lâché en route, si j'ai oublié de lancer l'application ou si tout simplement je ne souhaite pas être tracké...

Sachez que, dans ce cas, vous avez la possibilité de déclarer votre trajet sur le site internet [naviki.org](http://naviki.org), dans la limite fixée par le règlement du challenge, à savoir 50 km maximum par trajet, une vitesse moyenne de 30 km/h maximum.

Voici la démarche à effectuer :

1-Dans l'onglet « Planifier un itinéraire », renseignez le point de départ et le point d'arrivée de votre trajet.

2-Téléchargez-le en format GPX sur votre ordinateur.

3-Cliquez sur votre nom d'utilisateur et dans l'onglet « Ajouter un itinéraire », choisir votre fichier GPX.

4-Enregistrez votre trajet.

Vous avez la possibilité d'enregistrer jusqu'à 6 trajets par jour maximum, alors n'attendez pas le dernier moment pour enregistrer tous vos déplacements. Le maître mot c'est d'être régulier ! Cette règle des 6 trajets maximum par jour ne s'applique pas aux trajets enregistrés via l'application, elle ne s'applique qu'aux trajets déclarés sur le site internet.

### COMMENT JE PEUX AVOIR ACCÈS À MES PERFORMANCES ET À CELLES DE MON ÉQUIPE ?

Sur l'application Naviki (disponible sur IOS et Android), vous retrouverez un classement global de tous les challengers, un classement par équipe et par catégorie d'équipes.

Vous aurez aussi accès à un podium des résultats du Challenge Métropolitain du Vélo mis en ligne sur le site internet de la MEL. Enfin les kilomètres réalisés par les métropolitains seront versés chaque matin sur le compte du challenge Mai à vélo, car cette année la compétition se fera sur notre territoire et également au niveau national.

### QUELLE EST LA DATE LIMITE D'INSCRIPTION AU CHALLENGE ?

Vous pouvez vous inscrire à tout moment et jusqu'aux derniers jours, mais autant anticiper pour profiter pleinement du challenge !

### JE SOUHAITE GARDER MON ANONYMAT DURANT LE CHALLENGE, COMMENT FAIRE ?

Lors de votre inscription, nous vous invitons tous à mentionner un pseudonyme qui apparaîtra dans les classements, tirages au sort... Vous pourrez ainsi garder votre anonymat en toute tranquillité.

### ET SI JE SOUHAITE JUSTE FAIRE UNE BALADE, EST-CE QUE ÇA COMPTE ?

Le challenge métropolitain du vélo est dédié aux trajets du quotidien (aller au travail, en cours, faire ses courses, rendre visite à un proche...). Mais notre quotidien a été mis à rude épreuve depuis plus d'un an, alors si vous souhaitez vous balader, vous aérer, respirer tout simplement, ces trajets seront bien pris en compte. Seuls les trajets sportifs de 30 km/h de moyenne maximum et supérieur à 50 km ne compteront pas.



## CHALLENGE MÉTROPOLITAIN DU VÉLO 2021

### EST-CE QUE LES DÉPLACEMENTS EFFECTUÉS EN DEHORS DU TERRITOIRE MÉTROPOLITAIN COMPTENT ?

Tous les trajets réalisés intégralement ou partiellement sur le territoire métropolitain sont enregistrés. Seules les distances parcourues au sein la MEL sont comptabilisées pour le challenge.

### QU'EST-CE QUE C'EST QU'UN PARTICIPANT ACTIF ?

Au-delà de 5 kilomètres effectués, vous êtes considéré comme participant actif, et vous serez récompensé par l'intermédiaire de votre capitaine, auquel la MEL remettra des lots vers la mi-mai, sous réserve des conditions sanitaires et des protocoles en vigueur.

### EST-CE QUE JE PEUX ME DÉPLACER EN TROTTINETTES, ROLLERS... ?

L'usage de tout autre mode de déplacement que le vélo n'est pas autorisé. Mais en revanche, tous les types de vélos sont permis : vélo classique, V'Lille, vélo à assistance électrique, vélo-cargo, vélo tandem, vélo adapté... C'est le cycliste qui participe et non le vélo (2 trajets peuvent être comptabilisés sur un tandem par exemple).

### CETTE ANNÉE, QUE FAIRE SI JE CONSTATE UNE DÉGRADATION (CHAUSSÉE DÉGRADÉE, NIDS DE POULE...) SUR LA ROUTE ?

Vous pourrez signaler vos problèmes rencontrés sur la route uniquement via l'application Naviki.

Soit pendant votre trajet, sur la carte d'enregistrement, en cliquant sur la bulle avec le point d'exclamation en bas à droite de votre écran.

Soit après votre trajet, à partir du menu de l'application, dans l'onglet carte, vous pourrez signaler un défaut rencontré en cliquant sur la bulle avec le point d'exclamation en bas à droite de votre écran.

Le point de référence est automatiquement placé sur la carte à l'endroit où vous vous trouvez (si votre GPS est activé). Un tutoriel sur l'utilisation de Naviki est disponible sur le site internet de la MEL.

### EN TANT QUE CAPITAINE, COMMENT INCITER MES COLLÈGUES, MES AMIS, MON ENTOURAGE À PARTICIPER AU CHALLENGE ? COMMENT ÉCHANGER AVEC MON ÉQUIPE ?

Le capitaine de l'équipe peut télécharger un kit de communication numérique pour recruter et mobiliser son équipe (affiches, déclinaisons graphiques, signature mail...). Vers la mi-mai, il recevra une invitation pour venir récupérer des lots sur la sécurité vélo à distribuer à ses coéquipiers. Il peut également échanger avec son équipe via la messagerie proposée dans l'application Naviki (disponible sur IOS et Android). Cette année, elle fonctionne dans les deux sens, les participants pourront, eux aussi, adresser des messages au capitaine pour poser des questions. En revanche, vous n'êtes pas autorisés à partager des données personnelles sur cette messagerie, ainsi qu'il est précisé dans le règlement.

### QUE SE PASSE T'IL SI JE QUITTE MON EQUIPE, SI J'EN REJOINS UNE AUTRE OU SI MON ÉQUIPE EST SUPPRIMÉE ?

Chaque challenger cumule un nombre de kilomètres et alimente son compte individuel. Ce capital est indivisible et intégralement lié au challenger.

Ainsi, si le challenger quitte une équipe et en rejoint autre, il amène avec lui son capital qui est donc soustrait au compteur de l'équipe quittée. L'opération n'est pas immédiate, il faut un temps de traitement.

Un capitaine peut à tout moment supprimer son équipe. Attention, cette manipulation est irréversible ! Dans ce cas, un challenger sans équipe conserve son capital de kilomètres, qu'il pourra faire valoir dans sa nouvelle équipe, s'il décide d'en rejoindre une.



## CHALLENGE MÉTROPOLITAIN DU VÉLO 2021

### QU'EST-CE QUE JE PEUX FAIRE SUR L'APPLICATION NAVIKI ?

**Vous pouvez :**

- Créer un compte utilisateur personnel
- Créer une équipe
- Rejoindre à tout moment la compétition, ainsi qu'une équipe.
- Enregistrer vos trajets en temps réel
- Voir la liste de vos propres voyages
- Voir les différents classements
- Echanger avec votre équipe grâce à une messagerie
- Voir la carte de chaleur de votre équipe, votre carte de chaleur personnelle et celle de l'ensemble des participants au challenge contenant les itinéraires enregistrés pendant le concours
- Signaler un défaut d'aménagement

### VOUS AVIEZ DÉJÀ TÉLÉCHARGÉ L'APPLICATION NAVIKI L'ANNÉE DERNIÈRE ?

Il se peut que vous n'ayez pas accès aux nouvelles fonctionnalités de l'application pour le Challenge Métropolitain du Vélo 2021. En effet, celle-ci a évolué à la demande de la MEL pour répondre au mieux à vos attentes et nécessite une désinstallation et une réinstallation pour être mise à jour. Rassurez-vous, en désinstallant l'application, vous ne perdrez pas votre compte. Dès que cette étape sera réalisée, vous aurez accès à toutes les nouvelles fonctionnalités.

### QU'EST-CE QUE JE PEUX FAIRE SUR LE SITE INTERNET NAVIKI ?

**Vous pouvez :**

- Créer un compte utilisateur personnel et le modifier à tout moment
- Rejoindre à tout moment la compétition, ainsi qu'une équipe, ou au contraire, la quitter
- Planifier un voyage
- Enregistrer vos trajets a posteriori
- Voir la liste de vos propres voyages

### J'AI BESOIN D'AIDE AU SUJET DE L'APPLICATION NAVIKI ET LA REPONSE N'EST PAS DANS CETTE FAQ ?

Vous pouvez retrouver un tutoriel d'explication sur le site internet de la MEL. Un tutoriel est également consultable sur l'application Naviki Vous avez aussi la possibilité de poser des questions à votre capitaine grâce à la messagerie de l'équipe. Et enfin vous pouvez contacter l'équipe organisatrice sur le courriel suivant : [challengevelo@lillemetropole.fr](mailto:challengevelo@lillemetropole.fr). Quoiqu'il en soit, vous trouverez une réponse !

### COMMENT SUIVRE LES ACTUALITÉS DU CHALLENGE ?

Vous pourrez suivre l'actualité quotidienne du challenge sur le groupe Facebook, et vous retrouverez le podium actualisé sur le site internet de la MEL.

### OÙ TROUVER LES CLASSEMENTS, LES PERFORMANCES DES ÉQUIPES ?

Pendant toute la durée du Challenge, les résultats seront disponibles en temps réel sur le site de la MEL et sur l'application Naviki. Vous retrouverez également le nombre total de kilomètres parcourus par les métropolitains sur le classement du challenge Mai à vélo.



## CHALLENGE MÉTROPOLITAIN DU VÉLO 2021

### QUI CONTACTER EN CAS DE QUESTIONS SANS RÉPONSE PENDANT LE CHALLENGE ?

Pour toutes demandes, l'équipe organisatrice accompagnera les métropolitains dans le processus d'inscription et tout au long de l'évènement via le mail suivant : [challengevelo@lillemetropole.fr](mailto:challengevelo@lillemetropole.fr).

### MAIS AU FAIT, ON GAGNE QUOI EN PARTICIPANT À CE CHALLENGE ?

Outre le fait que vous soyez acteurs de votre territoire, grâce à votre partage de données, qui aide la MEL à prioriser les aménagements cyclables et la résorption de points durs ; chaque participant recevra par l'intermédiaire de son capitaine un lot en lien avec la sécurité vélo d'ici la mi-mai.

Des jeux concours seront également organisés en cours de challenge et permettront aux vainqueurs de remporter des lots. Et enfin, à l'issue du challenge, tous les challengers actifs participeront au tirage au sort pour remporter des lots offerts par notre partenaire B'twin et des marquages vélo offerts par l'association Droit au Vélo.

### ET APRÈS LE CHALLENGE, QU'EST-CE QU'ON FAIT ?

Le Challenge Métropolitain du Vélo est un bon moyen d'adopter le vélo au quotidien. Alors même si le challenge ne dure qu'un 1 mois, profitez-en pour continuer à utiliser le vélo dans vos déplacements quotidiens et bénéficier de tous ses avantages !

